



## Déclaration liminaire Force Ouvrière au CDEN du 17 juin 2026

Monsieur Le Préfet,

Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les élus au CDEN de Moselle,

Cette réunion se tient dans un contexte particulièrement préoccupant pour l'École publique en Moselle. Malgré les alertes répétées des personnels, des parents et des élus locaux, ce sont bien plus de 80 fermetures de classes qui sont aujourd'hui actées dans notre département, tandis que 45 postes d'enseignants sont restitués au ministère.

Pour Force Ouvrière, ces décisions constituent une nouvelle étape dans la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Derrière les chiffres, il est toujours bon de rappeler que se trouvent des classes plus chargées, des écoles fragilisées, des territoires ruraux et populaires davantage pénalisés, ainsi qu'une détérioration des conditions de travail des personnels.

Évidemment, pour Force Ouvrière, la responsabilité du Ministère et l'ensemble de la politique conduite depuis 10 ans, sont pleinement engagés dans ce processus destructeur.

Nous pensons qu'il est important pour le monde enseignant de préserver le souvenir de cette responsabilité et de ne pas se laisser « embarquer » sur ce radeau percé, médusés par cette nouvelle expérimentation du Ministère en cours en ce moment dans 18 départements pilotes.

C'est une nouvelle vision de la carte scolaire qui se pare de l'appellation « carte scolaire inversée ».

Chez FO, on serait presque tenté de plutôt dire « carte scolaire renversante » tant, il est toujours bon de rappeler que les saignées dans les classes et les effectifs deviennent une habitude et engendrent, chaque année marasme et inquiétude, désarroi et colère profonde.

Sous couvert de partir des besoins des territoires, cette nouvelle approche soulève de nombreuses interrogations et inquiétudes.

Par cet artifice d'inventivité le Ministère crée donc « la carte scolaire inversée » et, de fait, « jette le bébé et l'eau du bain » à ceux qui sont au front chaque jour et se décharge donc de ses responsabilités sur d'autres acteurs.

La pression pesante, déjà très présente dans chaque école est désormais partagée à l'ensemble de la société civile.

Chaque élu, chaque Directeur académique, chaque IEN, chaque Directeur d'école, chaque enseignant, chaque parent va devoir désormais défendre « bec et ongles » dans le cadre, rappelons-le d'un budget contraint, son école, ses classes, arbitrer entre contraintes démographiques et budgétaires, assumer localement des décisions impopulaires et inégalitaires qui induiront forcément toujours plus de conflits et de détresse.

Un flou s'installe et les questions qui se posent de suite sont :

-l'administration conserve-t-elle la décision finale ou la responsabilité est-elle vraiment déplacée vers le local ?

-selon le poids politique, voire l'appartenance politique des élus n'y a-t-il pas un risque que certaines écoles soient mieux défendues que d'autres ?

-Cela n'amènera-t-il pas forcément plus d'inégalités ?

-Qui doit à présent assumer publiquement une fermeture de classe : l'État et le gouvernement aux

manettes initiateurs des contraintes budgétaires ou les acteurs locaux ?

En effet, Force Ouvrière refuse que les responsabilités de l'État en matière d'organisation du service public d'éducation soient progressivement transférées vers les collectivités territoriales, les élus locaux ou les acteurs de terrain. Une telle évolution risquerait d'accentuer les inégalités entre territoires, de mettre les communes en concurrence et de faire peser sur les élus locaux des choix qui relèvent pourtant de la responsabilité exclusive de l'État.

Nous refusons également que les équipes pédagogiques, les directeurs d'école ou les inspecteurs soient placés dans des situations où ils devraient arbitrer localement des pénuries organisées par les suppressions de postes. Les besoins des élèves ne peuvent être satisfaits par une simple redistribution de moyens insuffisants et ne relèvent pas de l'arbitraire.

Le paramètre invoqué systématiquement comme un leitmotiv est celui de la baisse démographique.

Pour Force ouvrière, il n'y a pas de débat, Une courbe c'est fluctuant. Il y a des années creuses et d'autres plus fastes et, en soit, garder une école avec 8 enfants dans un village, si les élus locaux ont la volonté de faire vivre leur commune, qui a t-il de choquant à cela ? On pourrait même qualifier ce cadre d'enseignement d'idéal.

Je reprends aussi les mots récents, dans cette assemblée, de Monsieur Le Maire de Thionville , fort de son expérience , qui expliquait que la politique de fermetures de lits dans la fonction publique hospitalière n'a malheureusement pas permis de noter une amélioration significative de la qualité de prise en charge des patients. C'est factuel, nos camarades de la santé et évidemment les patients peuvent témoigner de leur quotidien et c'est ce que nous subissons actuellement avec les fermetures de classes .

Pourtant, s'attaquer à l'hôpital, à l'école , à l'ensemble de la fonction publique c'est s'attaquer au service qui nous est dû, qui est dû à nos parents et nos enfants. Cela ne manque t-il pas quelque peu d'éthique ?

Cette question est d'autant plus cruciale qu'elle intervient dans un contexte où l'inclusion scolaire continue d'être développée sans que les moyens nécessaires soient attribués. Les personnels constatent quotidiennement l'écart grandissant entre les ambitions affichées et les réalités du terrain. Les réformes actuellement discutées concernant les AESH illustrent aussi cette contradiction. Si le ministère annonce la création d'un nouveau grade de « responsable de l'accessibilité dans les écoles », seuls environ 20 % des AESH pourraient y accéder par concours. Pour l'immense majorité des personnels concernés, les difficultés demeurent : précarité persistante, salaires insuffisants, temps incomplets imposés et absence de véritable reconnaissance professionnelle.

Pour Force Ouvrière, la carte scolaire , l'inclusion ne peuvent se faire ni contre les personnels et les enfants, ni à moyens constants. Elle exige des postes statutaires, des enseignants spécialisés en nombre suffisant, des structures adaptées, des AESH bénéficiant d'un véritable statut et des moyens permettant de répondre aux besoins réels des élèves.

Ce projet pharaonique de « carte scolaire inversée », en considérant que les Égyptiens disposaient d'un peu plus de temps pour construire des pyramides, à quelques mois des élections présidentielles, ressemble plus, pour nous, à un désengagement qu'à une volonté affirmée de maintenir la flotte « éducation nationale » dans sa plénitude .

Inversons également notre vision des choses ou changeons l'angle de vue qui nous est imposé.

La baisse démographique et la carte scolaire qui devrait en émaner ne sont pas des fatalités.

La baisse démographique doit représenter une opportunité pour réduire les effectifs par classe, améliorer les conditions d'apprentissage renforcer le remplacement, développer l'aide spécialisée et améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Même si le nombre d'enfants baisse, les besoins éducatifs et la difficulté scolaire ne sont pas en baisse.

Les inégalités sociales et scolaires demeurent fortes, les besoins liés à l'inclusion augmentent, les situations de handicap nécessitent davantage d'accompagnement. Pour résumer, les difficultés scolaires ne diminuent pas avec la démographie et avoir moins d'élèves ne signifie pas avoir moins de besoins.

Car, l'inclusion nécessite des moyens et de l'ambition et évidemment des classes moins chargées, plus d'enseignants, d'AESH et de personnels spécialisés.

Il y a une vraie contradiction entre l'ambition obligée et les suppressions de moyens.

Dès lors, la logique comptable est en contradiction avec les objectifs d'un ministère qui communique régulièrement sur l'élévation du niveau scolaire, la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'accompagnement personnalisé et la lutte contre les inégalités.

Si la baisse démographique est réelle, pourquoi ne pas la mettre au service de l'amélioration des conditions d'enseignement plutôt que de la réduction des dépenses publiques.

Cela ne réduit pas les dépenses des usagers, notamment dans les territoires ruraux qui sont encore plus pénalisés car des fermetures de classes en campagne c'est :

- un allongement des trajets
- une fatigue accrue pour les professeurs, les enfants et leurs familles.
- une fragilisation et une accélération du déclin démographique local.

Mais, la triste réalité est là, bien présente.

Dans les hôpitaux, même si la population vieillit on continue de fermer des lits et dans les écoles, alors que les besoins augmentent aussi, on ferme des classes.

Ce qui nous choque ce ne sont pas les faibles effectifs dans une classe, ce qui nous choque c'est cette déconstruction continue depuis 10 ans alors qu'avec cette « carte scolaire inversée » présentée comme une « Panacée », on veut nous faire croire le contraire.

Ce qui nous choque c'est la crise des vocations à venir ; et les futurs lauréats aux concours s'en rendront vite compte devant un constat accablant : travailler dans des conditions très difficiles avec des salaires plus que modestes et une pression constante.

Ce qui nous choque c'est cette déstructuration qui fait main basse sur les acquis sociaux que nos aïeux à tous ont bâtis.(financement de la sécurité sociale-réforme des retraites)

Ce qui nous choque c'est la condition des directeurs d'école, des AESH, des enseignants épuisés.

Ce qui nous choque c'est la volonté pour l'administration de nous embarquer aussi, nous, organisations syndicales, dans cette dérive.

Rappelons que le rôle d'un syndicat est de défendre les droits des salariés et pas de s'y attaquer en partenariat avec le gouvernement.

Ce qui nous choque c'est que l'école de la République, au service de tous, laisse une part de plus en plus belle au privé.

Ce qui nous choque c'est la réforme des retraites.

Ce qui nous choque c'est la fermeture de 30 000 places en structures spécialisées et la volonté de transférer les compétences et les techniques du spécialisé dans les écoles ordinaires.

Ce qui nous choque ce sont les enfants dont les besoins dépendent du spécialisé que l'on garde en structure ordinaire avec les difficultés de gestion et la détresse des familles et professeurs qui en découlent. La situation de l'école du Jura à Hayange l'illustre bien.

Voyez-vous, il existe bien d'autres situations choquantes que le nombre modeste d'enfants dans une classe.

Devant ce système D de fonctionnement, FO continuera à défendre les droits des professeurs, une école de qualité avec des classes à faibles effectifs et une embauche de personnel à la mesure des besoins en revendiquant :

- L'abandon des fermetures de classes et la restitution des moyens supprimés en Moselle ;
- Une carte scolaire fondée sur les besoins réels des élèves et non sur des objectifs budgétaires ;
- Le maintien de la responsabilité pleine et entière de l'État dans l'organisation du service public d'éducation nationale ;
- L'arrêt des transferts de responsabilités vers les collectivités territoriales ou les acteurs locaux ;
- Le recrutement massif d'enseignants, de personnels spécialisés et d'AESH ;
- Un véritable statut de fonctionnaire pour les AESH ainsi qu'une amélioration immédiate de leurs rémunérations et de leurs conditions de travail ;
- Des moyens adaptés pour une scolarisation répondant aux besoins de tous les élèves ;
- Une augmentation générale des salaires permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis des années.

Le FNEC FP-FO poursuivra sa défense de l'École publique, des personnels et des élèves contre toutes les mesures qui visent à organiser la pénurie ou à remettre en cause les garanties nationales du service public d'éducation.

Je vous remercie de votre attention.